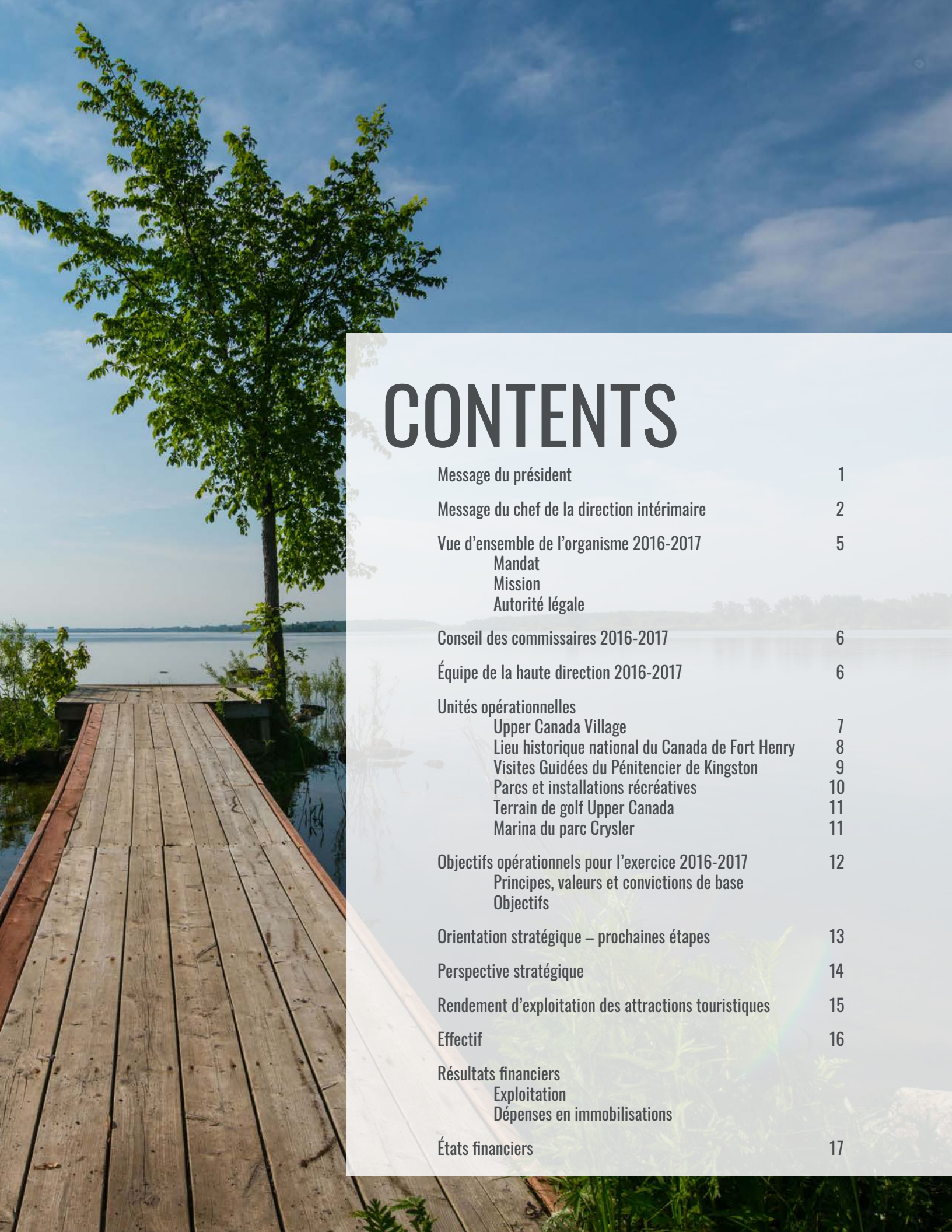




Parks of the
St. Lawrence

2016-2017 RAPPORT ANNUEL



CONTENTS

Message du président	1
Message du chef de la direction intérimaire	2
Vue d'ensemble de l'organisme 2016-2017	5
Mandat	
Mission	
Autorité légale	
Conseil des commissaires 2016-2017	6
Équipe de la haute direction 2016-2017	6
Unités opérationnelles	
Upper Canada Village	7
Lieu historique national du Canada de Fort Henry	8
Visites Guidées du Pénitencier de Kingston	9
Parcs et installations récréatives	10
Terrain de golf Upper Canada	11
Marina du parc Crysler	11
Objectifs opérationnels pour l'exercice 2016-2017	12
Principes, valeurs et convictions de base	
Objectifs	
Orientation stratégique – prochaines étapes	13
Perspective stratégique	14
Rendement d'exploitation des attractions touristiques	15
Effectif	16
Résultats financiers	
Exploitation	
Dépenses en immobilisations	
États financiers	17



Message du président du conseil des commissaires

Madame la Ministre,

La Commission des parcs du Saint-Laurent (CPSL) a connu une année 2016-2017 fort excitante. Les visites guidées du Pénitencier de Kingston, qui ont affiché complet durant toute la saison, ont attiré, dans l'Est de l'Ontario, des touristes provenant des quatre coins du pays et de la planète. Ce nouvel attrait touristique, fruit d'une collaboration entre la CPSL, la Ville de Kingston et Service correctionnel du Canada, a contribué à stimuler le tourisme, à créer de nouveaux emplois et à générer des bénéfices inattendus pour Centraide (United Way) de Kingston, Frontenac, Lennox et Addington.

Une toute nouvelle attraction a également ouvert ses portes en 2016 : l'Écoparc d'aventure Skywood, un parc de tyroliennes et de parcours exaltants dans les arbres pour les personnes de tous âges, a non seulement créé des emplois et suscité un réel engouement, mais a également engendré des retombées économiques pour les collectivités situées le long de la promenade des Mille-Îles. Skywood est venu se greffer au très populaire sentier cyclable qui longe la promenade des Mille-Îles ainsi qu'aux emplacements de camping et aux parcs d'utilisation de jour de la région qui, tous ensemble, procurent désormais une expérience touristique bonifiée dont les gens peuvent profiter.

Le personnel infatigable et à l'esprit très créatif de la CPSL est toujours à la recherche de nouvelles occasions d'offrir des activités touristiques uniques axées sur l'histoire et la culture, qu'il s'agisse de Fort Henry et des visites guidées du Pénitencier de Kingston, à Kingston, ou d'Upper Canada Village, à Morrisburg. Et c'est sans compter les terrains de camping, le terrain de golf, la marina et le sanctuaire d'oiseaux qui font assurément en sorte que les visiteurs passent des moments agréables aux Parcs du Saint-Laurent.

La CPSL a, du reste, prolongé sa saison touristique en proposant et en renouvelant sans cesse des divertissements inédits à Upper Canada Village et à Fort Henry. Ainsi, Pumpkinferno et Village en lumières ont permis d'allonger la saison, de fournir des emplois et d'avoir des retombées économiques dans la région de Morrisburg, au même titre que le Fort de la peur et Lumina Borealis dans la région de Kingston. Le tourisme est vivant et se porte bien dans l'Est de l'Ontario.

Le conseil tient à exprimer sa reconnaissance à l'équipe de direction de la CPSL et aux membres du personnel qui œuvrent dans les différents parcs de la Commission. Grâce à une collaboration étroite avec ces derniers, la CPSL est parvenue à réaliser, voire à dépasser ses objectifs opérationnels et ceux en matière de recettes. Le conseil souhaite également remercier le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport pour son soutien de tous les instants. Les points saillants sur les activités de la CPSL sont présentés dans le présent rapport annuel.

Veuillez agréer, Madame, mes sincères salutations.

Ian Wilson
Président

Commission des parcs du Saint-Laurent



Message du chef de la direction intérimaire

« Une année marquée par le lancement de nouvelles attractions touristiques en bordure du fleuve Saint-Laurent » – voilà qui résume parfaitement l'exercice 2016-2017 de la Commission des parcs du Saint-Laurent (CPSL). La CPSL a généré des recettes totalisant 13 millions de dollars durant l'exercice, une augmentation de près de 36 % (ou 3,441 millions de dollars) par rapport à l'exercice précédent et un rendement net de 3,152 millions de dollars.

Grâce à l'engagement pris par le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport (MTCS) au chapitre du tourisme dans l'Est de l'Ontario, la CPSL a été en mesure de conclure de nouveaux partenariats fructueux, d'offrir des visites guidées au Pénitencier de Kingston, d'inaugurer une attraction palpitante, à savoir l'Écoparc d'aventure Skywood, et de présenter, à Fort Henry, une nouvelle activité hivernale innovante dénommée Lumina Borealis. La CPSL a, de plus, construit le Nid du rougegorge, une maisonnette dans les arbres qui propose un type d'hébergement unique et de premier ordre, et qui tire parti de l'intérêt grandissant manifesté pour le camping de luxe (ou glamping).

Outre ces nouveaux investissements, la CPSL a continué d'apporter des changements favorables à ses immobilisations existantes en augmentant la capacité d'accueil sur ses terrains de camping et en mettant au point des programmes novateurs, comme la Fin de semaine « Franchir les barrières à l'histoire » à Upper Canada Village.

La CPSL est un vaste organisme dont les installations et les attractions s'étendent sur plus de 200 km le long du fleuve Saint-Laurent. La diversité de ses services et produits procure des occasions extraordinaires, mais apporte également son lot de difficultés et de coûts associés à la gestion et au maintien d'activités à grande échelle.

La CPSL est donc parvenue à négocier le transfert de la responsabilité de la route Upper Canada, située à proximité de Morrisburg, aux Comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry. Ceux-ci s'occupent désormais de l'entretien régulier et du déneigement de cette route. Ce transfert permet de soulager le fardeau financier et administratif qui pesait sur le personnel et qui était attribuable à l'entretien.

Formée en 1955, la CPSL a déjà franchi le cap du demi-siècle d'existence. Bon nombre de ses bâtiments, installations et espaces verts doivent faire l'objet de travaux de modernisation, de restauration et d'entretien régulier afin d'offrir encore et toujours aux visiteurs des attraits touristiques de qualité supérieure. Pour que la CPSL demeure concurrentielle sur le marché et continue d'attirer des visiteurs dans la région, elle doit sans cesse engager des sommes dans des activités spéciales et mettre au point de nouveaux programmes, services et activités qui plairont au public. La CPSL puise dans sa réserve interne assujettie à des restrictions les sommes dont elle se sert aux fins de la conception de ses nouveaux produits.



En février 2017, la CPSL a amorcé la mise en œuvre de son plan de gestion forestière pour ses terrains de camping. Ce plan, qui fait suite à un examen complet des arbres se trouvant dans les zones publiques des terrains de camping, a été préparé par l'Office de protection de la nature de la Nation Sud après qu'on eut constaté la dégénérescence d'arbres qui étaient apparemment sains. La mise en œuvre du plan a donné lieu à l'abattage et à l'ébranchage d'arbres qui présentaient un danger dans les zones publiques. Ces arbres, dont plusieurs ont été plantés vers la fin des années 1950, ont une durée de vie de 50 à 60 ans. Dans la mesure où les terrains de camping de la CPSL sont réputés pour leurs arbres matures et l'ombrage que ceux-ci procurent aux campeurs, il devient essentiel pour la CPSL de se doter d'un programme de reboisement.

D'autre part, la sécurité du personnel et des visiteurs est demeurée de la plus haute importance, comme en témoigne la diminution appréciable (52 %) du nombre d'incidents. Le personnel de supervision a continué de préconiser une approche proactive au chapitre de la santé et de la sécurité en veillant à ce que le personnel prenne part à de la formation, en procédant à l'analyse des causes fondamentales et en sensibilisant davantage aux dangers possibles afin de s'assurer que des mesures préventives soient prises en vue d'éviter les accidents.

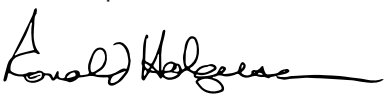
Des initiatives s'inscrivant dans le mouvement de gestion sans gaspillage et d'amélioration continue (Lean-Kaizen) et visant la hausse des recettes, l'évitement des coûts et la sécurité ont été mises sur pied dans l'ensemble de la CPSL. Un certain nombre de projets d'automatisation ont continué de faciliter les activités liées au budget, au service de la paie et à l'embauche, et ont contribué à limiter la quantité de papier utilisé ainsi qu'à diminuer le temps de traitement et les frais de services bancaires. D'autres projets sont également mis de l'avant, comme la réduction des coûts de l'huile de chauffage de la serre et l'achat de véhicules électriques. Enfin, les mises à niveau du système électrique permettent de réaliser des économies annuelles d'environ 30 000 \$.

La CPSL est heureuse d'annoncer qu'elle a employé, durant l'exercice 2016-2017, 456 Ontariennes et Ontariens, et que son investissement financier dans le Sud-Est de l'Ontario a occasionné, selon le Modèle de calcul des répercussions du tourisme sur l'économie régionale (MCRTER) du MTCS, des retombées économiques de 167,8 millions de dollars.

La CPSL gère quelques-uns des lieux historiques les plus réputés de l'Ontario. Elle propose à la population ontarienne et aux visiteurs dans la province de profiter de certains des plus beaux paysages naturels et d'installations récréatives des plus captivantes. Au cours de l'exercice 2016-2017, le volume d'activités aux lieux exploités par la CPSL s'est chiffré à plus de 2,29 millions, soit une hausse de 8 % par rapport à l'exercice précédent.

En conclusion, je tiens à remercier le personnel de la CPSL pour l'engagement continu et l'enthousiasme dont il fait preuve dans le but de faire vivre des expériences mémorables à la clientèle touristique. Je souhaite également exprimer ma reconnaissance au ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport pour son soutien permanent et ses conseils.

Veuillez recevoir, Madame, mes plus cordiales salutations.


Ronald Holgerson
Directeur général et chef de la direction intérimaire
Commission des parcs du Saint-Laurent



CORPORATE OVERVIEW



VUE D'ENSEMBLE DE L'ORGANISME

MANDAT DE LA COMMISSION DES PARCS DU SAINT-LAURENT

La CPSL, qui a vu le jour en 1955, est un organisme du gouvernement de l'Ontario géré par un conseil d'administration. Son mandat consiste à offrir aux résidentes et résidents de l'Ontario et aux visiteurs de passage dans la province des activités touristiques, culturelles, éducatives et récréatives, par la présentation et l'interprétation d'attractions à caractère historique ainsi que par l'aménagement et l'exploitation de parcs, de terrains de camping, de promenades pittoresques et d'aires de loisirs. La CPSL soutient les efforts déployés par le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport (MTCS) pour renforcer l'industrie touristique de l'Ontario. En qualité de principal moteur de l'économie dans l'Est de l'Ontario, la CPSL met tout en œuvre pour concevoir de nouveaux produits et améliorer ses programmes existants de façon à attirer une nouvelle clientèle dans la région et à fidéliser celle existante.

MISSION DE LA CPSL

La CPSL a pour mission de favoriser la croissance durable du tourisme, de contribuer à la prospérité économique et d'établir des partenariats communautaires dans l'Est de l'Ontario.

Elle est une entreprise touristique à but lucratif qui propose des activités récréatives et éducatives centrées sur la clientèle et faisant le meilleur usage possible de ses biens naturels, patrimoniaux et récréatifs.

AUTORISATION LÉGALE

La CPSL, qui est régie par la Loi sur la Commission des parcs du Saint-Laurent, relève du gouvernement provincial auquel elle est tenue de rendre des comptes par l'entremise du MTCS. Les responsabilités en matière de gouvernance du conseil des commissaires sont notamment les suivantes : superviser les activités commerciales de la Commission en prenant des décisions de principe et en déterminant les orientations stratégiques; établir des règles pour l'aménagement des terrains; approuver les priorités budgétaires; intégrer les politiques du gouvernement à celles de la Commission; veiller à l'utilisation judicieuse des biens publics; représenter la Commission dans la collectivité.

La CPSL assure la poursuite de ses activités au moyen :

- des prix d'entrée qu'elle demande à ses attractions touristiques, et des recettes provenant de ses points de vente au détail et de commerçants intermédiaires (concessionnaires);
- d'une somme allouée par le gouvernement de l'Ontario;
- d'ententes, de dons, de commandites et de recettes provenant de la vente d'annonces publicitaires aux partenaires en vue de soutenir financièrement ses installations et ses programmes.



CONSEIL DES COMMISSAIRES 2016-2017 DE LA COMMISSION DES PARCS DU SAINT-LAURENT

Président :

Ian Wilson
Kingston
18 avril 2012 au 17 avril 2018
Rémunération pour l'exercice 2016-2017 : 2,300 \$

Vice-présidente :

Linda Ann Daly
Kingston
24 avril 2013 au 3 août 2019
Rémunération pour l'exercice 2016-2017 : 600 \$

Commissaires :

Carmen Cousineau
Cornwall
23 mars 2011 au 22 mars 2017
Rémunération pour l'exercice 2016-2017 : 750 \$

Margaret Fancy
Mallorytown
23 octobre 2013 au 22 octobre 2019
Rémunération pour l'exercice 2016-2017 : 825 \$

John E. Fischl
Brockville
15 septembre 2010 au 25 octobre 2017
Rémunération pour l'exercice 2016-2017 : 825 \$

James Garrah
Gananoque
30 octobre 2013 au 29 octobre 2019
Rémunération pour l'exercice 2016-2017 : 825 \$

ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION 2016-2017

Ronald Holgerson
Chef de la direction intérimaire (24 février 2017)

Darren Dalgleish
Directeur général et chef de la direction

Mia Robertson
Adjointe administrative au chef de la direction

Bryan Mercer (à la retraite)
Directeur, marketing

Steph Brown
Directeur, marketing et expérience client

Krista Doyle
Directrice intérimaire, marketing et expérience client

Al Adibi
Chef, finances et ressources humaines

Shannon Moulton
Coordonnatrice des ressources humaines

Geoff Waycik
Chef, attractions historiques

Dawn Ellis-Thornton
Chef intérimaire, Lieu historique national du Canada du Fort-Henry

Tracey Ogilby
Chef intérimaire, Upper Canada Village

Lou Seiler (à la retraite)
Chef, parcs et installations récréatives

Jennifer Tarini
Chef, parcs et installations récréatives

Unités opérationnelles

UPPER CANADA VILLAGE

Upper Canada Village est un musée d'histoire vivante qui reconstitue la vie telle qu'elle était vécue dans le Haut-Canada, en 1866, à l'aube de la Confédération. Durant l'exercice 2016-2017, le personnel du village a continué de mettre sur pied des programmes originaux à l'intention de groupes de visiteurs diversifiés. C'est ainsi qu'il a organisé, les dimanches matins de juillet et d'août, le programme de rencontre conviviale avec éducation sensorielle pour les personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA). Ces matinées étaient propices à la prise de mesures d'adaptation sensorielle, comportaient des suggestions liées à l'emploi du temps et à l'itinéraire des visiteurs dans le village, et proposaient des endroits tranquilles, des occasions d'apprentissage pratique et des interactions sociales tout en douceur avec les interprètes du village.

En juillet, une fin de semaine intitulée « Franchir les barrières à l'histoire » a offert aux visiteurs l'occasion de parcourir Upper Canada Village en participant à des activités multisensorielles ayant recours à du matériel tactile, à des visites guidées tactiles et gestuelles ainsi qu'à d'autres démonstrations visant à répondre aux divers besoins. À titre de musée d'histoire vivante pleinement en service, Upper Canada Village se prête parfaitement à ce genre d'expériences.

Le toujours très populaire camp d'été d'une semaine avec hébergement Voyageurs dans le temps pour les jeunes âgés de 9 à 14 ans a affiché complet en juillet et en août (les 270 places ayant toutes été réservées).

Les activités de la saison intermédiaire, à savoir Pumpkinferno et Village en lumières, continuent de plaire au public. Pumpkinferno a établi un record d'affluence avec 6 300 visiteurs au cours d'une seule soirée, et a accueilli plus de 39 660 visiteurs durant ses vingt soirées d'ouverture. Le festival hivernal illuminé Village en lumières n'a, quant à lui, montré aucun signe de ralentissement en accueillant plus de 38 400 visiteurs pour sa 16^e édition. Ensemble, ces deux activités ont reçu quelque 78 000 visiteurs et contribuent à attirer les touristes pendant une période que l'on qualifiait, il n'y a pas si longtemps, de basse saison. Le renouvellement de l'expérience est essentiel afin de s'assurer que ces activités demeurent pertinentes et actuelles. Une subvention de 97 750 \$ accordée à Pumpkinferno par Fêtons l'Ontario a servi à présenter des expositions sur l'énergie renouvelable et à mener les activités de marketing s'y rapportant.

Upper Canada Village continue d'être populaire auprès des visiteurs internationaux (11,3 %) et du Québec (13,3 %). Les visiteurs ontariens comptent pour 65 % de la fréquentation touristique totale.





DU FORT-HENRY

Le lieu historique national du Canada du Fort Henry est fier de former (avec le canal Rideau) le seul site du patrimoine mondial de l'UNESCO en Ontario et d'être l'un des dix-huit sites ayant obtenu cette désignation dans l'ensemble du Canada. Certains programmes de Fort Henry ont remporté un franc succès en 2016. Ses cérémonies renommées du crépuscule au site du patrimoine mondial, qui sont présentées en soirée les mercredis de juillet et d'août, ont affiché une hausse de la fréquentation de 6 % (ou 300 personnes) par rapport à 2015. Les réceptions tenues dans la grande salle, incluant les mariages et activités d'entreprise, ont quant à elles augmenté de 7 % (soit sept réceptions).

Fort Henry a modifié l'image de son Festibière de Kingston et remanié ce dernier en bonifiant l'expérience des visiteurs et en leur proposant davantage de divertissement, une ambiance familiale, et un plus grand choix de bières artisanales, de cidres et de nourriture. Malgré la météo défavorable, ces changements ont plu aux visiteurs et inspireront l'organisation d'activités futures. La popularité de la course à obstacles de 5 km « Défi boulet de canon » a continué de croître, celle-ci enregistrant une hausse de 17 % des inscriptions (ou 41 personnes) de la part de participants qui souhaitaient braver la pente abrupte du terrain de Fort Henry.

L'une des plus excitantes nouveautés à Fort Henry en 2016 a sans aucun doute été la création de Lumina Borealis, qui fut lancée en décembre 2016 et qui figure au nombre des activités hivernales canadiennes les plus originales. Inspirée du charme qui se dégage des films du temps des Fêtes, comme *La vie est belle* (*It's a Wonderful Life*) et *La Reine des neiges* (*Frozen*), Lumina Borealis est une visite à pied immersive et interactive se déroulant en soirée, au cours de laquelle les visiteurs vivent une expérience multimédia magique et invitante dont la toile de fond est le décor extérieur des remparts de Fort Henry. Lumina Borealis a accueilli plus de 57 000 visiteurs du mois de décembre jusqu'au congé du mois de mars et a généré de nouvelles recettes totalisant plus de 795 000 \$.

Pour l'occasion, la CPSL a renforcé ses partenariats communautaires avec la Ville de Kingston, Tourisme Kingston, l'organisme Kingston Accommodations Partners et d'autres organismes. La Ville a non seulement illuminé le pont-jetée LaSalle et l'hôtel de ville aux couleurs de Lumina Borealis, mais a également offert le transport gratuit vers Fort Henry à bord des autobus du service de transport en commun de Kingston aux usagers qui présentaient leur billet de Lumina Borealis. Grâce à l'organisme Kingston Accommodation Partners, le secteur de l'hébergement de Kingston a contribué activement à faire connaître cette nouvelle activité hivernale aux visiteurs dans la ville et à vendre des billets à ces derniers. Plusieurs autres partenaires communautaires y ont donné leur appui et ont collaboré avec enthousiasme à son lancement. Une subvention de 105 000 \$ de Fêtons l'Ontario a servi à la préparation et au lancement de cette nouvelle attraction touristique innovante.



VISITES GUIDÉES DU PÉNITENCIER DE KINGSTON

La CPSL fait partie d'un nouveau partenariat innovateur réunissant trois ordres de gouvernement qui organise des visites guidées touristiques au Pénitencier de Kingston. Ce partenariat entre la CPSL, la Ville de Kingston et le gouvernement fédéral, par l'entremise de Service correctionnel du Canada, s'est révélé très fructueux et a permis d'accueillir près de 60 000 visiteurs venus de partout dans le monde pour prendre part aux visites guidées offertes de la mi-juin à octobre.

Les visites guidées, qui ont bénéficié d'une grande couverture médiatique, ont connu un succès retentissant, et les billets se sont vendus rapidement. Du jour au lendemain, le volume d'affaires a augmenté, et les visites guidées sont devenues une nouvelle raison convaincante de visiter Kingston. Elles se sont particulièrement avérées populaires auprès de la population de la région du Grand Toronto (RGT); en effet, 20 % des visiteurs durant l'été et 23,7 % des visiteurs à l'automne provenaient de cette région. La CPSL a embauché plus de 20 étudiantes et étudiants qui, de concert avec des membres du personnel à la retraite de Service correctionnel du Canada, ont exercé les fonctions de guides touristiques. Les produits nets des visites guidées du Pénitencier de Kingston ont été répartis à parts égales entre l'organisme Centraide (United Way) de Kingston, Frontenac, Lennox et Addington afin de soutenir les programmes pour les jeunes, et les activités de commercialisation du tourisme et des destinations qui profitent mutuellement à la CPSL et à Tourisme Kingston. On estime que ce nouveau produit touristique a eu des retombées économiques de 4,5 millions de dollars durant ses quatre mois et demi d'activité.





L'unité Parcs et installations récréatives constitue pour la CPSL la meilleure façon de réaliser des gains nets à réinvestir dans ses activités opérationnelles. La CPSL a d'ailleurs continué d'affecter des sommes à ses terrains de camping afin de répondre à la demande de la clientèle qui souhaite davantage d'emplacements de camping avec services et de chalets. Les travaux d'amélioration au parc Farran visant à transformer 36 emplacements de camping en emplacements à trois services (électricité, eau et égout) ont généré des recettes supplémentaires s'élevant à plus de 127 000 \$ et ont permis à la CPSL de profiter de la présence d'un nouveau segment de campeurs qui recherchent ces services.

La CPSL a construit la nouvelle maisonnette dans les arbres Nid du rougegorge au terrain de camping du Sanctuaire des oiseaux migrateurs Upper Canada, qui propose désormais un type d'hébergement unique et supérieur pour la clientèle voulant vivre dans la nature aux abords du fleuve Saint-Laurent. Elle a également construit d'autres maisonnettes rustiques au sanctuaire et au parc Farran, ce qui porte le nombre total de maisonnettes rustiques disponibles à 27.

Un projet considérable de remise en état des promenades des sentiers de la nature est en cours au sanctuaire.

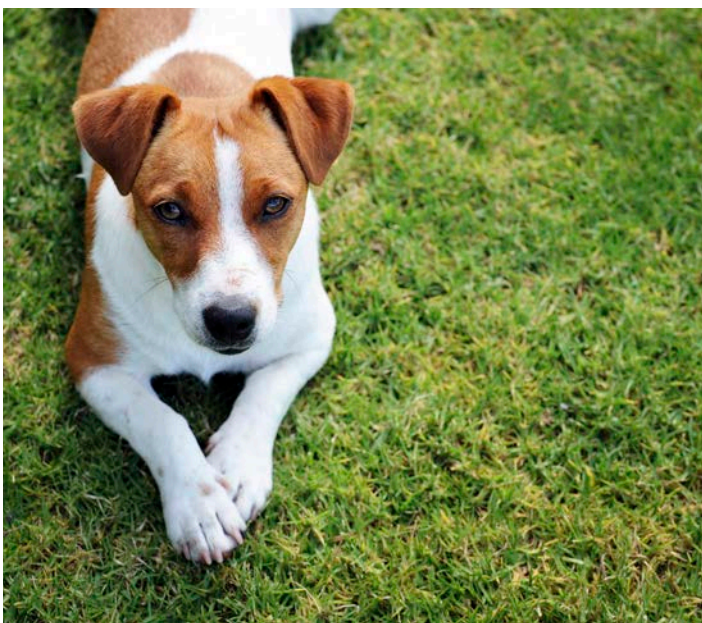
La phase 1 des travaux est terminée et la phase 2 se poursuit. Le sanctuaire compte plus de 8 km de sentiers d'interprétation de la nature, et les promenades permettent de relier entre eux ces nombreux sentiers. Les efforts qu'ont déployés les membres de l'organisme Friends of the Sanctuary afin d'obtenir du financement sous forme de subvention ont été essentiels pour assurer l'achèvement de ce projet important.

En dépit des difficultés attribuables à un été très chaud et sec qui ont touché certaines activités, l'unité opérationnelle Parcs et installations récréatives a prospéré et généré un rendement net de 1,801 million de dollars. Les plages ont enregistré une amélioration de 20 % de leurs activités par rapport à 2015 due, en partie, à une offre promotionnelle d'accès aux plages en semaine et au succès d'une campagne de marketing réalisée sur le marché québécois, pour la troisième année consécutive, en partenariat avec la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique (SPOMT).

Les terrains de camping et les plages de la CPSL sont très populaires auprès des visiteurs du Québec, puisque le chemin du Long Sault et le terrain de camping Glengarry se trouvent à moins d'une heure en voiture de Montréal.

L'un des projets d'envergure réalisés par la CPSL en 2016 fut le réaménagement de l'ancien terrain de camping de Brown's Bay en parc de tyroliennes et d'activités aériennes (le plus grand en Ontario) dénommé Écoparc d'aventure Skywood. Ouvert à la mi-juillet, Skywood donne aux visiteurs qui se rendent dans les Mille-Îles l'occasion de graver des parcours aériens et de vivre l'expérience enivrante des tyroliennes au sommet des arbres d'une forêt ancienne, en plein cœur de la Réserve de la biosphère de l'arche de Frontenac désignée par l'UNESCO.

L'un des projets d'envergure réalisés par la CPSL en 2016 fut le réaménagement de l'ancien terrain de camping de Brown's Bay en parc de tyroliennes et d'activités aériennes (le plus grand en Ontario) dénommé Écoparc d'aventure



Skywood. Ouvert à la mi-juillet, Skywood donne aux visiteurs qui se rendent dans les Mille-Îles l'occasion de gravir des parcours aériens et de vivre l'expérience enivrante des tyroliennes au sommet des arbres d'une forêt ancienne, en plein cœur de la Réserve de la biosphère de l'arche de Frontenac désignée par l'UNESCO. Skywood compte également une zone réservée aux plus jeunes enfants de trois ans et plus, soit le Village dans les arbres, afin de proposer tout un éventail d'activités en plein air à tous les membres de la famille. Fermé depuis plus de vingt ans, le terrain de camping de Brown's Bay a subi une transformation qui permet désormais à la CPSL d'exploiter, sur le même terrain, une attraction touristique remarquable. Au cours de son premier exercice partiel de fonctionnement, Skywood a accueilli 10 000 visiteurs. L'investissement total s'est chiffré à 987 000 \$ et Skywood a généré des recettes de 384 000 \$ au cours de sa première saison d'ouverture (soit trois mois et demi).

Le volume d'activité aux terrains de camping et aux plages a connu une hausse de 16 % (ou 24 000 activités), portant à plus de 168 000 le nombre d'activités (nuitées de camping/entrées aux plages).

TERRAIN DE GOLF UPPER CANADA

Le terrain de golf Upper Canada a célébré son 50e anniversaire en 2016 et, malgré la chaleur extrême et la sécheresse au cours de l'été, a obtenu un rendement de 13 % (ou 2 000 parties) supérieur à 2015. Un nouveau programme d'adhésion à l'intention des jeunes a contribué à faire passer l'adhésion des personnes faisant partie de ce groupe d'âge de sept, en 2015, à cinquante, en 2016. De plus, une offre spéciale à l'occasion du 50e anniversaire a engrangé des recettes de plus de 36 600 \$. Le développement du marché des jeunes, qui sont les joueurs de demain, constitue un objectif important au sein de l'industrie du golf. Le terrain de golf Upper Canada a également fait l'acquisition de nouvelles planches à roulettes pour le golf qui sont populaires auprès d'un grand nombre de golfeurs.

Enfin, le terrain de golf Upper Canada a conclu un marché avec un nouveau fournisseur de services de restauration juste à temps pour se préparer en vue de la saison 2017.

MARINA DU PARC CRYSLER

La marina du parc Crysler s'est heurtée à un problème de moisissure qui a touché les embarcations entreposées dans le nouveau méga-entrepôt. La CPSL a tenu sa clientèle régulièrement informée des mesures prises pour venir à bout de ce problème et a fait nettoyer, par des professionnels, toutes les embarcations touchées. Malgré la présence de moisissure, le bâtiment d'entreposage intérieur demeure exploité à sa pleine capacité.

De plus, la CPSL a aménagé des emplacements de camping sans service et a construit deux maisonnettes rustiques dans le petit parc adjacent à la marina. Les maisonnettes rustiques plaisent beaucoup aux plaisanciers; d'ailleurs, 80 % des réservations sont faites par la clientèle de la marina.

Le volume d'activité de la marina établi en pieds d'amarrage a enregistré une hausse de 1 % (soit 19 000 pi d'amarrage).



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS POUR L'EXERCICE 2016-2017

PRINCIPES, VALEURS ET CONVICTIONS DE BASE

- La réussite passe par l'excellence à présenter et à faire la promotion d'attractions et d'installations de qualité ainsi que par des points de vente au détail équivalant à ceux du secteur privé, qui vont de pair avec ces derniers plutôt que de leur faire concurrence.
- La CPSL joue un rôle primordial en matière de développement du tourisme dans l'Est de l'Ontario. D'une part, grâce à l'excellence à présenter et à faire la promotion de ses attractions et installations et, d'autre part, grâce à sa contribution à la mise en place de programmes régionaux qui tiennent compte des demandes des marchés touristiques.
- Sa plus grande force pour les années à venir doit faire fond sur le leadership et la motivation de son personnel, ainsi que sur des commissaires, des employés et des collectivités qui travaillent ensemble.
- La CPSL est déterminée à répondre aux besoins de ses visiteurs en assurant la prestation de services et en faisant preuve de courtoisie.
- La CPSL est résolue à communiquer efficacement avec les visiteurs, les employés, les dirigeants communautaires, les associations, les exploitants d'entreprises touristiques du secteur privé et le personnel du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport.
- La CPSL est d'avis que la création et l'adoption d'une image de marque unique contribuent à mieux faire connaître la CPSL au public en tant que personne morale unifiée dotée d'installations et de programmes distincts, et que cette image sert d'assise à la commercialisation et constitue une source de fierté pour le personnel.
- La CPSL tient résolument à assurer une gestion responsable et éthique de ses attractions, de ses installations et de ses services.
- La CPSL s'engage à respecter les principes énoncés dans sa vision d'entreprise. Celle-ci oriente la planification et les nouvelles initiatives de la Commission, facilite l'établissement des priorités pour les programmes existants et prépare le terrain pour les activités de collaboration organisées avec le secteur privé et d'autres parties concernées.

OBJECTIFS

- Encourager et promouvoir à longueur d'année l'industrie du tourisme dans l'Est de l'Ontario afin que la population de la région et de l'ensemble de la province puisse en tirer des avantages économiques.
- Acquérir, préserver, mettre en place et protéger des ressources historiques et récréatives sur le territoire relevant de la CPSL dont peuvent jouir la population de l'Ontario et les personnes en visite dans la province.
- Gérer des lieux historiques, des terrains de camping, des promenades, des aires de loisirs et d'autres installations de sorte que la CPSL puisse contribuer davantage au développement touristique, aux loisirs, à l'apprentissage et à la conservation du patrimoine.
- Proposer les services et les installations de la CPSL en respectant une norme élevée d'excellence afin que les visiteurs puissent bénéficier à la fois d'activités de loisirs et d'apprentissage.



ORIENTATION STRATÉGIQUE – PROCHAINES ÉTAPES

La CPSL continue de prendre appui sur son cadre stratégique pour favoriser l'atteinte de ses objectifs stratégiques. La mise en œuvre réussie de tous les éléments énoncés dans le cadre permet à la CPSL de s'assurer qu'elle contribue directement et collectivement à la réalisation de son plan stratégique. La CPSL tire également parti de ses réussites pour garantir sa viabilité financière et poursuivre son objectif ultime, à savoir respecter son engagement à l'égard de la gestion des terres et des attractions patrimoniales relevant de sa compétence.

Au cours des trois dernières années, la CPSL a mis en œuvre avec succès de nouvelles initiatives et opéré des changements structurels en vue de se doter d'un modèle de gestion durable ayant pour but d'établir des fondations solides pour assurer sa croissance continue. Durant le cycle de planification des activités, la CPSL continue de faire fond sur ces fondations du cadre dont elle s'inspire pour prendre des décisions qui génèrent des profits afin de préserver ses produits de base et d'enrichir son éventail de produits et ses activités de croissance.

Pilier I – Établir une culture axée sur la santé, la sécurité et l'environnement

La CPSL s'efforce d'instaurer une culture de « sécurité d'abord » afin de créer un environnement de travail sain où les employés et les visiteurs se sentent en sécurité en tout temps et ayant des répercussions environnementales minimales à tous les sites qu'elle exploite. Les Indicateurs de rendement en matière de sécurité (IRS) et l'analyse des causes fondamentales des blessures déclarées renseignent la Commission sur les progrès accomplis au regard de la sécurité. Le plan d'accessibilité pluriannuel nouvellement mis au point par la CPSL permet à celle-ci de s'assurer qu'elle se conforme aux exigences de l'Ontario en matière d'accessibilité et qu'elle lève tous les obstacles à l'accessibilité. Enfin, le Comité du mieux-être de la CPSL encourage le personnel de la Commission à adopter des habitudes qui favorisent leur mieux-être et fait connaître ces dernières.

Pilier II – Atteindre l'excellence en matière de fonctionnement

La CPSL continue d'améliorer son rendement général en délaissant un modèle axé sur les recettes au profit d'un modèle axé sur la marge. Grâce à l'application rigoureuse des principes de gestion sans gaspillage et d'amélioration continue (Lean-Kaizen), la CPSL examine et adopte des pratiques d'amélioration continue et durable visant à réduire invariablement les coûts, à éliminer le gaspillage, à améliorer la qualité et à accroître la flexibilité dans l'ensemble de ses unités. Elle met tout en œuvre pour respecter son budget en ayant recours à l'analyse des écarts, à des outils de mesure et à des méthodes de reddition de comptes afin d'améliorer son rendement financier global. De plus, la CPSL cherche sans cesse à lutter contre l'inflation en apportant des améliorations à sa structure des coûts.

Pilier III – Élargir l'offre de produits et de services « Préserver l'essentiel, enrichir la gamme de produits »

La CPSL s'emploie à améliorer la rentabilité de ses principales attractions et à enrichir sa gamme de produits tout en s'assurant que ses ressources concordent avec la demande des consommateurs. Elle continue d'offrir à ses clients actuels et potentiels un vaste éventail de produits et de services concurrentiels, et elle se distingue par l'innovation dont elle fait preuve au sein de l'industrie grâce à sa créativité exceptionnelle, à sa polyvalence et à ses capacités ainsi qu'à l'attention qu'elle porte aux activités et aux programmes spéciaux lucratifs. Le réinvestissement des produits d'exploitation dans le but de favoriser la croissance et l'amélioration des programmes et de la gamme de produits contribue à assurer la viabilité des finances et de l'organisme. La préservation de ses sites patrimoniaux de base est primordiale, et la CPSL examine la valeur patrimoniale de nouveaux produits et services pour que ceux-ci n'entraînent pas la dilution des produits de base.

Pilier IV – Conserver et accroître la clientèle de base

Les activités spéciales, les programmes thématiques offerts pendant les jours de la semaine et le week-end, le « rapport qualité-prix » perçu et l'image de marque renforcée de la CPSL attirent de nouveaux visiteurs et d'autres qui y sont de retour, et contribuent à augmenter les ventes de groupe. La CPSL croit en la croissance interne et en la pénétration de plus en plus profonde du marché, et c'est pourquoi elle adapte ses produits et services en conséquence.

Pilier V – Constituer une main-d'œuvre talentueuse et engagée

La CPSL n'a pas son pareil pour attirer, former et maintenir en poste du personnel compétent et flexible qui est appelé à soutenir un organisme dont le rendement est élevé et qui est en constante évolution. Grâce à l'exercice d'un leadership efficace et à la participation des employés, la Commission met en place une culture d'amélioration continue et de responsabilisation personnelle. L'investissement dans la formation continue des employés de la Commission se poursuit, et ce, pour toutes les catégories de perfectionnement professionnel et personnel. La formation semestrielle sur les principes de gestion sans gaspillage et d'amélioration continue (Lean-Kaizen), qui est offerte à 50 personnes chaque année et qui mène à la délivrance d'un certificat, se prolonge jusqu'à ce que tous les employés y aient participé.

PERSPECTIVE STRATÉGIQUE

La CPSL continue de mettre tout en œuvre pour préserver ses produits de base (Upper Canada Village et Fort Henry) tout en enrichissant son éventail de produits au moyen d'activités et de programmes n'entraînant pas la dilution de la marque existante ou du rôle patrimonial fondamental, et cadrant avec les demandes actuelles du marché. Elle poursuit sa croissance en vue de générer des retombées économiques pour la région et de positionner la marque de la CPSL au premier rang du marché. Fidèle à sa pratique, la Commission consacre seulement du temps et des ressources financières aux projets à valeur ajoutée et met fin au gaspillage au moyen d'activités d'amélioration continue (méthode Kaizen).

Plan Alive in Five – le MTCS a fait remarquer qu'Alive in Five prenait fin en 2016-2017.

- Autonomie dans un délai de cinq ans (préservation des attractions patrimoniales de base, enrichissement de l'éventail de produits)
- Délaissement d'un modèle de gestion axé sur les recettes au profit d'un modèle de gestion axé sur la marge au moyen de la segmentation des produits, de l'établissement des prix et du marketing ciblé.
- Décentralisation – modèle à cinq unités opérationnelles
- Lutte contre l'inflation grâce à l'amélioration de la structure des coûts et à l'élimination du gaspillage
- Enrichissement du portefeuille d'activités – nouveaux produits, activités, produits de détail, agrandissements, services, etc.
- Activités soutenues de commercialisation et de sensibilisation à la marque et aux produits
- Programme d'accès élargi

Continuer de se surpasser et de se poser la question: « Est-ce que le client serait disposé à payer pour ce qui lui est proposé? »

Temps et sommes consacrés seulement aux activités à valeur ajoutée

- Analyses de rentabilité portant sur la marge, la fixation des prix, la maturité des produits.
- Vente au détail, activités spéciales, nouveaux produits, programmation

Décisions opérationnelles toujours fondées sur la marge

- Attention tournée vers l'éventail de produits et le potentiel de marge
- Accroissement des possibilités de profit net élevé au sein des unités opérationnelles

Déploiement d'une marge favorable

- Réaffectation du rendement net avantageux obtenu grâce aux activités à de nouveaux produits seulement.
- Intégration à l'une des cinq unités opérationnelles (recours à l'actif à court terme ou à la marque actuelle)
- Sans ajout de charges fixes ou de coûts indirects
- Production d'une marge sur coût variable d'au moins 50 % ou amélioration des coûts procurant un rendement similaire.

Rationalisation des produits – mise en place d'une stratégie en matière de vente au détail

- Attention tournée vers l'éventail de produits ayant le potentiel de marge le plus élevé.
- Meilleure utilisation possible de l'espace pour la vente au détail
- Établissement d'un lien direct entre les produits de détails proposés et l'expérience des visiteurs
- Renforcement et amélioration de la qualité de la programmation et des activités spéciales réputées

Harmonisation organisationnelle et développement organisationnel

- Ajustement de l'effectif et des activités aux différents emplacements en fonction du nombre de visiteurs
- Attribution des coûts indirects aux unités opérationnelles
- Mise en œuvre d'un plan des ressources humaines (stratégie de formation et de perfectionnement, planification de la relève)
- Programme de perfectionnement en gestion, gestion sans gaspillage et amélioration continue (Lean-Kaizen)

Stratégie de prix

- Surveillance des prix concurrentiels au sein du marché et adaptation des produits et des prix d'entrée de la CPSL en fonction de la demande et de la réceptivité sur le marché
- Upper Canada Village et Fort Henry – hausse des droits d'entrée à prix courant
- Hausse des prix demandés aux plaisanciers saisonniers et de passage dans les parcs en raison de l'inflation
- Poursuite du programme d'accès élargi couronné de succès conçu pour augmenter le volume de visiteurs et l'achat de produits payants.
- Offre de mesures incitatives à la vente pour vendre davantage de produits
- Influence exercée par le nombre de clients sur toutes les mesures précédentes.

Renforcement de la marque

- Mise en place de nouvelles activités ou amélioration de celles existantes s'accordant avec les marques des attractions principales (par ex., Pumpkinferno à Upper Canada Village, cérémonies du crépuscule à Fort Henry) afin de faire connaître davantage les produits.
- Achat de publicités susceptibles de rejoindre plus efficacement et directement la population et de renforcer l'impact visuel; privilégier les sites de médias sociaux, diffuser les messages sur les marchés affichant une diversité croissante (ethnique, LGBT, etc.).
- Élaboration de plans de marketing pour les unités opérationnelles qui tiennent compte des observations formulées par le personnel – démarche ascendante.
- Poursuite du programme d'accès élargi
- Modification et remplacement continus de la signalisation dans les parcs (parcs, promenades, panneaux numériques, etc.)
- Enrichissement de l'expérience de la clientèle en lien avec les principales marques : patrimoine, camping, golf, sports, activités récréatives et santé, navigation et activités spéciales

RENDEMENT D'EXPLOITATION DES ATTRACTIONS TOURISTIQUES

Attraction	2016-17	2015-16	Hausse (Baisse) \$	Hausse (Baisse) %
Fort Henry (prix d'entrée/location)	157	101	55	54%
Upper Canada Village (prix d'entrée/location)	213	220	(8)	(3%)
Parcs (nuitées/prix d'entrée)	168	144	24	16%
Terrain de golf Upper Canada (parties de golf/location)	18	16	2	13%
Marina du parc Crysler (longueur amarrée ou entreposée en pieds linéaires)	1,666	1,647	19	1%
Écoparc d'aventure en forêt Skywood (prix d'entrée)	10	0	10	-
Visites guidées du Pénitencier de Kingston (prix d'entrée)	60	0	60	-
Total	2,290	2,128	163	8%

Remarque : les montants précédents sont en milliers de dollars.

EFFECTIF

SOMMAIRE – EFFECTIF DE LA CPSL	2015-16	2016-17
Permanent à temps plein	32	34
Permanent à temps partiel	15	14
Saisonnier (en moyenne 5 à 6 mois par année)	149	156
Étudiant (en moyenne 4 mois par année)	251	252
EFFECTIF TOTAL DE LA CPSL	447	456

RÉSULTATS FINANCIERS

EXPLOITATION

En 2016-2017, la CPSL a réalisé des produits d'exploitation se chiffrant à 13,026 millions de dollars, une hausse de 3,441 millions de dollars par rapport à l'exercice 2015-2016, dont 1,511 million de dollars provient des recettes qu'ont générées les visites guidées du Pénitencier de Kingston.

La Commission a en outre reçu du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport la somme de 7,122 millions de dollars à titre de subvention d'exploitation. Elle a également obtenu du financement sous forme de subventions de la part de Fêtons l'Ontario totalisant 164 162 \$ et du Programme Expérience Été atteignant 63 250 \$.

Enfin, la Commission a déboursé la somme de 3,765 millions de dollars provenant de sa réserve interne assujettie à des restrictions aux fins de la réalisation de projets de priorité stratégique (par ex., Lumina Borealis, Écoparc d'aventure en forêt Skywood, Pumpkinferno, maisonnettes rustiques, maisonnette dans les arbres à louer pour la nuit, mises à niveau du système électrique afin de réduire les coûts, et ajout d'emplacements de camping à trois services). Cet investissement a généré de nouvelles recettes de près de 1,586 million de dollars et a permis d'accueillir 83 726 personnes participant aux nouvelles activités. Il importe de mentionner que la réserve interne assujettie à des restrictions est le seul moyen dont dispose la CPSL pour engager des sommes à l'interne dans l'ajout de nouveaux produits et programmes et de nouvelles activités, et dans l'amélioration de ceux existants.

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

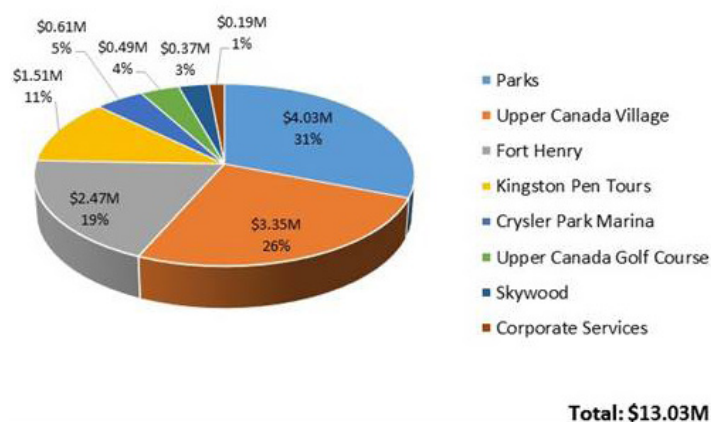
La CPSL assure la gestion de 7 000 acres de terre qui s'étirent sur plus de 200 km entre Kingston et la limite du Québec, le long du fleuve Saint-Laurent. Elle y exploite deux attractions touristiques patrimoniales, treize parcs et terrains de camping, deux promenades, un sentier récréatif de grande distance, un sanctuaire faunique, un parc d'activités aériennes, un terrain de golf, une marina ainsi que des magasins de détail et des boutiques de cadeaux.

Aux fins comptables, la valeur des immobilisations amorties de la CPSL, mis à part les terres et les routes, s'élève à 41,5 millions de dollars. La CPSL et le ministère ont mis en place un processus pour assurer l'entretien de ces biens immobilisés considérables. Ils effectuent le suivi de l'âge et de la condition de ces biens au moyen du Système d'information sur la gestion des biens du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport, ce qui leur permet d'établir la priorité des projets de réparation des immobilisations. Ainsi, près de 13,9 millions de dollars sont affectés à des projets de réparation s'inscrivant dans les priorités urgentes du Système d'information sur la gestion des biens (critique à l'heure actuelle, exigences de conformité au code, santé et sécurité, défaillance imminente) et près de 32,4 millions de dollars le sont à d'autres projets de réparation hautement prioritaires.

En 2016-2017, la CPSL a reçu, du ministère, une somme destinée au financement des immobilisations totalisant 6,492 millions de dollars qu'elle a affectée à un certain nombre de projets hautement prioritaires visant à se conformer aux lois et exigences réglementaires, à un certain nombre de projets à haute priorité devenus nécessaires pour assurer la sécurité du personnel et des visiteurs à ses sites récréatifs et patrimoniaux, ainsi qu'à des travaux d'immobilisations indispensables aux activités courantes liées à la modernisation et à la production de recettes.

Au nombre des projets achevés, il convient de souligner les suivants : réparation et remplacement des fosses septiques; entretien structurel à Fort Henry; modernisation des installations sanitaires; entretien du système de distribution d'eau; entretien et réparation des routes; réhabilitation des forêts; réparation des quais; stabilisation des rives; réparation des conduites de drainage; infrastructure de sécurité; réparation de la structure des bâtiments patrimoniaux; travaux de modernisation des systèmes électriques et des appareils de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC); nouveaux biens d'équipement et nouvelle machinerie; entretien et réparation des bâtiments et de l'équipement; accessibilité accrue; remplacement du matériel de programme; projets touchant l'infrastructure des technologies de l'information.

2016-17 Operating Revenue Segmentation





ÉTATS FINANCIERS

For the Year Ended March 31, 2017

**Commission des parcs du
Saint-Laurent
États financiers
au 31 mars 2017**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Bilan	4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 15



Raymond Chabot Grant Thornton

L'instinct de la croissance^{SMC}
An instinct for growthTM

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Commission des parcs du Saint-Laurent,
au ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport et au
vérificateur général de l'Ontario

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L./LLP
2505 St-Laurent
Ottawa, Ontario K1H 1E4

Tel.: 613 236-2211
Fax: 613 236-6104
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission des parcs du Saint-Laurent, qui comprennent le bilan au 31 mars 2017 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

La note 2 fait part que les immobilisations, incluant le terrain, acquises avant le 1er avril 1994 sont comptabilisées à une valeur nominale. De plus, celles acquises avant le 1er avril 2009 avec des fonds du gouvernement provincial ont été passées en charges au lieu d'être capitalisées. À ces égards, les états financiers ne sont pas conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada. L'effet de ces dérogations aux principes comptables généralement reconnus sur les états financiers de 2017 et 2016 n'a pas été déterminé.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception de l'incidence des problèmes décrits dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission des parcs du Saint-Laurent au 31 mars 2017 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Raymond Chabot Grant Thornton **S.E.N.C.R.L.**

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada
Le 28 juin 2017

Commission des parcs du Saint-Laurent

Bilan

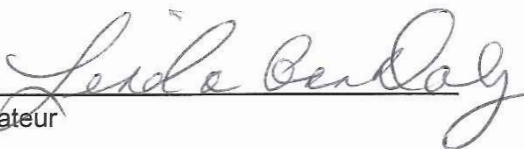
au 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

	2017	2016
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse et équivalents de trésorerie	7 211	6 628
Comptes clients	2 617	1 936
Stocks	401	375
Frais payés d'avance	107	115
	10 336	9 054
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 3)	41 521	40 899
Coûts fonciers reportés	41	41
	51 898	49 994
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	3 211	1 943
Apports reportés (note 4)	2 244	1 385
	5 455	3 328
Long terme		
Subventions reportées - immobilisations corporelles (note 5)	35 132	36 151
Dû à la province (note 6)	300	300
Indemnités de départ et avantages sociaux futurs (note 7)	815	959
	41 702	40 738
ACTIFS NETS		
Non affectés	3 558	3 558
Affectés à l'interne (note 8)	6 638	5 698
	10 196	9 256
	51 898	49 994

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,


Administrateur


Administrateur

Commission des parcs du Saint-Laurent

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

	2017		2016
	Non affectés	Affectés à l'interne (note 8)	Total
	\$	\$	\$
PRODUITS			
Droits d'entrée	6 278		6 278
Terrains de camping	3 857		3 857
Marge bénéficiaire brute des activités de ventes au détail (note 9)	905		905
Terrain de golf	409		409
Location de concessions et de sites	468		468
Commandites	227		227
Amarrage et entreposage à la marina	558		558
Revenu de placements	70		70
Divers	151	103	254
	12 923	103	13 026
CHARGES			
Salaires et charges sociales (note 11)	11 435	295	11 730
Services	3 612	1 192	4 804
Fournitures et équipements	1 475	249	1 724
Transport et télécommunications	105	14	119
Amortissement des immobilisations corporelles	39	754	793
Entretien des immobilisations corporelles	90		90
Distribution de programme (note 12)	322		322
Divers	15		15
	17 093	2 504	19 597
Déficit d'opérations avant ce qui suit:	(4 170)	(2 401)	(6 571)
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)			
Fonds du gouvernement provincial			
Opérationnels	7 333	189	7 522
Projets immobiliers (fonds du gouvernement provincial)	5 442		5 442
Revitalisation (fonds du gouvernement provincial)	1 500		1 500
Autres fonds		178	178
	14 275	367	14 642
Projets immobiliers			
Dépenses	(3 847)		(3 847)
Amortissement des immobilisations corporelles	(1 606)		(1 606)
	(5 453)		(5 453)
Revitalisation			
Dépenses			
Amortissement des immobilisations corporelles	(1 500)		(1 500)
	(1 500)		(1 500)
Autres dépenses			
Amortissement des immobilisations corporelles		(178)	(178)
Fonds opérationnels du gouvernement provincial	7 322	189	7 511
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	3 152	(2 212)	940

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission des parcs du Saint-Laurent

Évolution des actifs nets

pour l'exercice terminé le 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

	2017		2016
	Non affectés	Affectés à l'interne (note 8)	Total
	\$	\$	\$
Solde au début	3 558	5 698	9 256
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	3 152	(2 212)	940
Affectation interne - opérations nettes 2017	(3 152)	3 152	-
Solde à la fin	3 558	6 638	10 196

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission des parcs du Saint-Laurent

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

	2017	2016
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits par rapport aux charges	940	1 589
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 077	3 809
Amortissement des subventions reportées - immobilisations corporelles	(3 473)	(3 283)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(53)	(78)
Variations d'éléments du fonds de roulement		
Comptes clients	(681)	1 666
Stocks	(26)	65
Frais payés d'avance	8	83
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 268	(1 177)
Apports reportés	859	(1 197)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>2 919</u>	<u>1 477</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 751)	(5 925)
Cession d'immobilisations corporelles	105	133
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(4 646)</u>	<u>(5 792)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Subventions reportées - immobilisations corporelles	2 454	3 284
Variation des indemnités de départ et avantages sociaux futurs	(144)	144
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>2 310</u>	<u>3 428</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésoreries	583	(887)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>6 628</u>	<u>7 515</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>7 211</u></u>	<u><u>6 628</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission des parcs du Saint-Laurent

Notes complémentaires

au 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Commission des parcs du Saint-Laurent (la "Commission"), une société provinciale sans capital-action et un organisme de la Couronne, est assujettie à une loi ontarienne, la Loi sur la Commission des parcs du Saint-Laurent. La Commission exploite plusieurs parcs, lieux historiques et autres aménagements situés sur des terres de la Couronne dans l'est de l'Ontario, dont Upper Canada Village et Fort Henry, qui visent à offrir aux résidents de la province et à ses visiteurs des services de tourisme et de loisirs. La Commission est une société qui a été établie sous les lois de l'Ontario et qui est exemptée des impôts sur le revenu fédéral et provincial en vertu du paragraphe 149 (1)(d) de la loi d'impôt sur le revenu du Canada.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de la Commission sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. La Commission a choisi d'appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers, la direction de la Commission doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Commission pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

La Commission comptabilise un actif financiers ou un passif financiers dans l'état de la situation financière lorsque, et seulement lorsque, il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financiers. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Commission sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

La Commission détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers, et ce, tant pour les actifs financiers qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement que pour ceux qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats et, dans le cas d'un actif financiers classé dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, l'annulation de toute réévaluation nette est présentée dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'une dépréciation est comptabilisée.

Commission des parcs du Saint-Laurent

Notes complémentaires

au 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la société est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'exède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations corporelles

Amortissements

Les immobilisations, incluant le terrain, acquises avant le 1er avril 1994 sont comptabilisées à une valeur nominale. Les immobilisations qui ont été acquises avec des subventions provinciales avant le 1er avril 2009 ont été passées en charges au lieu d'être capitalisées. Les immobilisations acquises après le 1er avril 2009 avec des subventions provinciales sont comptabilisées au coût.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes qui suivent:

	<u>Périodes</u>
Bâtiments et autres structures	20 - 40 ans
Aménagement du terrain	15 ans
Expositions	10 ans
Machinerie et outillage	5 ans
Matériel roulant	5 - 10 ans
Matériel informatique et licences	3 - 5 ans
Ameublement et équipement de bureau	3 - 5 ans
Structures	5 ans

Les subventions en immobilisations corporelles reçues par la Commission sont reportées et amorties au même taux que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

Réduction de valeur

Lorsque la Commission constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Commission des parcs du Saint-Laurent

Notes complémentaires

au 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

La Commission applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits de vente au détail sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le client a pris possession du produit, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits de droits d'entrée, de terrains de camping, de golf, de locations de concessions et de site, d'amarrage et entreposage à la marina, et de commandites sont constatés à la condition qu'un accord existe entre les parties, que les services ont été rendus, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits de placements sont comptabilisés à la date de transactions et les produits qui en découlent sont constatés aux résultats selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Salaires et avantages sociaux

Les états financiers reflètent les salaires et avantages sociaux alloués par la province de l'Ontario pour les membres de la fonction publique de l'Ontario (FPO) qui sont impliqués dans les opérations de la Commission.

Indemnités de départ

Les employés titulaires FPO ont droit à une semaine d'indemnité de départ par année de service, jusqu'à un maximum de six mois de dédommagement à la fin de l'emploi, que ce soit pour cause de décès, de retraite ou de licenciement après un an de service continu, ou pour n'importe quelle raison après cinq ans de service continu, à l'exception de licenciement pour cause et d'abandon de poste. Les employés non-titulaires comptant plus de cinq saisons de service continu ont droit à ces indemnités seulement en cas de mise à pied par l'employeur. La Commission a comptabilisé les indemnités dues aux employés titulaires. L'obligation éventuelle relative aux employés non-titulaires n'est inscrite qu'au moment de la cessation de leur emploi.

Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

La province offre des avantages sociaux à ses employés de la FPO qui reçoivent des prestations par l'entremise de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT). L'ajustement de la valeur estimée de l'obligation de la CSPAAT, s'il y a lieu, est inscrit au cours de l'exercice où l'information est mise à la disposition de la Commission par la CSPAAT.

Commission des parcs du Saint-Laurent

Notes complémentaires

au 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Régime de retraite

La province offre à ses employés de la FPO admissibles des avantages sociaux sous forme de régime de retraite par l'entremise de sa participation à la Caisse de retraite des fonctionnaires et à la Fiducie du régime de retraite du Syndicat des employé(e)s de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO). Les deux plans sont des régimes de retraite multiemployeurs à prestations déterminées. La Commission ne possède pas l'information suffisante pour comptabiliser les plans comme des plans à prestations déterminées, par conséquent elle comptabilise donc les plans comme des plans à contributions déterminées. Les contributions annuelles de la Commission sont passées en charge au cours de l'exercice. Selon la loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, toute déficience du fonds de pension doit être payée du fonds consolidé de revenu de la province de l'Ontario, et, par conséquent, aucun effort n'a été fait pour calculer les montants déficitaires (s'il y a lieu) à l'égard de ces plans.

3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2017		2016
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Bâtiments et autres structures	19 499	3 067	16 432
Aménagement du terrain	12 586	2 613	9 973
Expositions	7 132	3 523	3 609
Machinerie et outillage	3 990	2 052	1 938
Matériel roulant	4 006	2 559	1 447
Matériel informatique et licences	2 775	2 046	729
Ameublement et équipement de bureau	1 582	1 413	169
Structures	9 447	2 790	6 657
Construction en cours	567		567
	61 584	20 063	41 521
			40 899

4 - APPORTS REPORTÉS

	2017	2016
	\$	\$
Droits d'entrée et terrains de camping reçus d'avance	1 479	1 385
Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport - contributions pour projets immobiliers		
Solde au début		1 299
Contributions reçues	7 001	4 937
Dépenses encourues	(6 236)	(6 236)
Solde à la fin	765	-
	2 244	1 385

Commission des parcs du Saint-Laurent

Notes complémentaires

au 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

5 - SUBVENTIONS REPORTÉES - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2017	2016
	\$	\$
Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport - contributions pour projets immobiliers		
Solde au début	13 505	11 712
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 364	3 226
Amortissement	(1 606)	(1 433)
Solde à la fin	<u>14 263</u>	<u>13 505</u>
Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport - contributions pour le projet de revitalisation		
Solde au début	18 898	20 512
Amortissement	(1 500)	(1 614)
Solde à la fin	<u>17 398</u>	<u>18 898</u>
Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport - fonds de stimulation de l'infrastructure		
Solde au début	3 649	3 827
Amortissement	(178)	(178)
Solde à la fin	<u>3 471</u>	<u>3 649</u>
Célébrons l'Ontario		
Solde au début	99	99
Acquisition d'immobilisations corporelles	90	58
Amortissement	(189)	(58)
Solde à la fin	<u>99</u>	<u>99</u>
	<u>35 132</u>	<u>36 151</u>

6 - DÛ À LA PROVINCE

Le 6 février 2013, la Commission a reçu un financement ponctuel pour appuyer l'initiative de la vente de terrains que la Commission mène actuellement avec la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier. Ce financement ne porte pas intérêt et il est compris qu'il sera remboursé une fois la vente conclue.

Aucun coût ne fut engagé au cours de l'exercice (néant \$ en 2016) relativement à l'initiative de la vente de terrains. Les coûts engagés en 2014, totalisant 41\$, ont été capitalisés comme coûts fonciers reportés qui seront reconnus dans les résultats en contrepartie des produits afférents à la vente.

Commission des parcs du Saint-Laurent

Notes complémentaires

au 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

7 - INDEMNITÉS DE DÉPART ET AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Indemnités de départ	608	760
Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail	207	199
	<u>815</u>	<u>959</u>

8 - ACTIFS NETS AFFECTÉS À L'INTERNE

Le conseil des commissaires a affecté une portion des actifs nets à l'achat futur d'immobilisations. Au cours de l'exercice, le conseil des commissaires a approuvé un insuffisance des produits par rapport au charges de 2 212 \$ de ces fonds affectés à l'interne.

Le conseil des commissaires a approuvé que le résultat net d'exploitation de 2017 de 3 152 \$ soit redirigé vers le Fonds affecté à l'interne de la Commission pour des investissements dans des programmes et projets qui contribueront le mieux à la viabilité financière des opérations.

9 - MARGE BÉNÉFICIAIRE BRUTE DES ACTIVITÉS DE VENTES AU DÉTAIL

La marge bénéficiaire brute est composée de:

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Ventes au détail	1 833	1 609
Coût des marchandises vendues	928	807
Marge bénéficiaire brute des activités de ventes au détail	<u>905</u>	<u>802</u>

10 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC LA PROVINCE DE L'ONTARIO

Dans le cours normal des affaires, le Secrétariat du Conseil de gestion de l'Ontario a défrayé, au nom de la Commission, les charges relatives aux avantages sociaux post-retraite autres que les charges de pension. Ces frais ne sont pas inclus dans les résultats de la Commission et ont eu lieu dans le cours normal des opérations. De plus, les transactions qui suivent sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant établi et accepté par les parties.

Est inclus dans les comptes fournisseurs et charges à payer un montant de 312 \$ (2016 – 276 \$) payable au ministère des Finances relativement à la charge de salaires.

Au cours de l'exercice, la Commission a payé un montant total de 12 631 \$ (2016 - 11 316 \$) au ministère des Finances pour la charge de salaire.

Les charges de "Services" à l'état des résultats comprennent un montant de 77 \$ (2016 - 46 \$) payé au ministère des Finances pour divers services, incluant de la publicité et l'impression de relevés de paie et un montant de 13 \$ (2016 - 11 \$) payé à la Police provinciale de l'Ontario pour des services de sécurité.

Au cours de l'exercice, la Commission a payé un montant de 231 \$ (2016 – 230 \$) au ministère des Transports pour l'entretien de l'autoroute des Mille-Îles. Ce montant est inclus au poste "Fournitures et équipement" à l'état des résultats. De plus, la Commission a payé un montant de 40 \$ (2016 - 27 \$) au ministère des finances pour de l'assurance générale et pour des permis provinciaux.

Commission des parcs du Saint-Laurent

Notes complémentaires

au 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

10 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC LA PROVINCE DE L'ONTARIO (suite)

Au cours de l'exercice, la Commission a reçu des subventions se chiffrant à 14 328 \$ (2016 – 13 653 \$) de la part du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport, qui sont présentées au poste "Fonds du gouvernement provincial" à l'état des résultats.

11 - RÉGIME DE RETRAITE

Les apports de la Commission à la Caisse de retraite des fonctionnaires et à la Fiducie du régime de retraite du SEFPO pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017 ont été de 546 \$ (2016 – 514 \$) et sont inclus dans les salaires et charges sociales.

12 - DISTRIBUTION DE PROGRAMME

Conformément à un contrat d'exploitation conclu avec la Ville de Kingston, couvrant les services contractuels liés à une offre saisonnière pour le programme d'excursions en 2016, la Commission a reflété dans ces états financiers de l'exercice 2017 les encaissements de droits d'entrée de 1 511 \$, des coûts du programme directs et alloués de 867 \$, une contribution de marketing de 322 \$ pour le bénéfice mutuel de la Commission et Tourisme Kingston, et a fait une contribution supplémentaire de 322 \$ à Centraide de Kingston, Frontenac, Lennox et Addington, représentant, tel que convenu, la moitié des résultats d'exploitation nets du programme.

13 - RÉNUMÉRATION DES ADMINISTRATEURS

La rémunération totale versée aux administrateurs de la Commission a été de 6 \$ (2016 – 5 \$).

14 - ENGAGEMENTS

a) La Commission s'est engagée, d'après des contrats de location échéant à diverses dates entre juillet 2017 et février 2021, à verser une somme de 99 \$. Les paiements minimums exigibles pour les quatre prochains exercices s'élèvent à 42 \$ en 2018, 42 \$ en 2019, 12 \$ en 2020, et 3 \$ en 2021.

b) En 1983, la Commission a conclu une entente à long terme avec le ministère des Transports pour l'entretien de l'autoroute des Mille-Îles. Le contrat prévoit des paiements annuels de 150 \$, ajustés pour tenir compte de l'inflation. L'entente peut être résiliée sur demande écrite de la part de la Commission, avec huit mois de préavis. L'engagement de la Commission pour le prochain exercice relativement à cette entente se chiffre à 206 \$.

15 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Commission est exposée à divers risques financiers qui résultent de ses activités de fonctionnement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Commission.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, procédures et pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les moyens que la Commission utilise pour gérer chacun des risques financiers sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

Commission des parcs du Saint-Laurent

Notes complémentaires

au 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

15 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Commission est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Les instruments financiers qui exposent potentiellement la Commission au risque de crédit sont principalement les comptes clients étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Commission.

Le risque de crédit relié à la trésorerie et les équivalents de trésorerie est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

Le solde des comptes clients est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de la Commission aux créances douteuses n'est pas importante.

La direction de la Commission estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus, qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, est bonne à la date des états financiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Commission est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Commission est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

Valeur comptable des actifs financiers par catégories

Les actifs financiers de la Commission, totalisant 9 828 \$ (8 564 \$ au 31 mars 2016) ont tous été classés comme des actifs financiers évalués au coût après amortissement, moins toutes réductions pour dépréciation.

16 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour être conformes avec la présentation adoptée lors de l'exercice courant.



Le 17 juillet 2017

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
2505, boul. St-Laurent
Ottawa (Ontario) K1H 1E4

Mesdames,
Messieurs,

La présente lettre d'affirmation vous est fournie dans le cadre de votre audit des états financiers de la Commission des parcs du Saint-Laurent (ci-après l'« organisme ») au 31 mars 2017 et pour l'exercice terminé à cette date, aux fins de l'expression d'une opinion indiquant si les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP). Nous confirmons ce qui suit, à notre connaissance et en toute bonne foi, ayant fait toutes les demandes d'informations que nous avons jugées nécessaires pour être adéquatement informés :

États financiers

- Nous nous sommes acquittés de nos responsabilités, définies dans les conditions de la mission d'audit, quant à la préparation des états financiers conformément aux NCCSP; en particulier, les états financiers donnent une image fidèle conformément aux NCCSP.
- Les hypothèses importantes que nous avons utilisées pour établir les estimations comptables, y compris les estimations en juste valeur, sont raisonnables.
- Les relations et opérations avec des parties liées ont été correctement comptabilisées et ont été communiquées conformément aux exigences des NCCSP.
- Tous les événements postérieurs à la date des états financiers pour lesquels les NCCSP exigent un ajustement ou la fourniture d'informations ont fait l'objet d'ajustements ou d'informations dans les états financiers.
- L'incidence des anomalies non corrigées, considérées individuellement ou collectivement, est non significative par rapport aux états financiers pris dans leur ensemble.
- Tous les procès (en demande ou en défense) devant tous les tribunaux, quelle que soit leur juridiction, ainsi que tous les litiges, plaintes et réclamations, actuels ou éventuels auxquels l'organisme est ou pourrait être partie, y compris ceux qui n'ont pas fait l'objet de discussions avec les conseillers juridiques internes et externes de l'organisme, venus à notre connaissance et dont les incidences devraient être prises en compte lors de la préparation des états financiers ont été correctement comptabilisés ou communiqués conformément aux NCCSP.
- Tous les passifs éventuels ont été correctement communiqués dans les états financiers. Nous n'avons pas eu connaissance de sites contaminés exigeant une divulgation conformément au chapitre PS3260 du manuel.

Informations fournies

- Nous vous avons fourni :
 - l'accès à toutes les informations dont nous avons connaissance et qui sont pertinentes pour la préparation des états financiers, notamment les documents comptables, les pièces justificatives et d'autres éléments d'information;
 - les informations additionnelles que vous nous avez demandées aux fins de l'audit;
 - l'accès sans restriction aux personnes au sein de l'organisme auprès desquelles il fallait, selon vous, obtenir des éléments probants.
- Toutes les opérations ont été comptabilisées dans les documents comptables et sont reflétées dans les états financiers. Nous avons approuvé les régularisations que vous nous avez proposées et celles-ci seront enregistrées dans les documents comptables de l'organisme.
- Nous reconnaissons être responsables de la conception, de la mise en place et du maintien du contrôle interne destiné à prévenir et à détecter les fraudes.
- Nous vous avons communiqué les résultats de notre évaluation du risque que les états financiers puissent contenir des anomalies significatives résultant de fraudes.
- Nous vous avons communiqué toutes les informations sur les fraudes avérées ou suspectées dont nous avons connaissance, qui concernent l'organisme et qui impliquent :
 - la direction;
 - des employés ayant un rôle important dans le contrôle interne;
 - d'autres personnes, dès lors que la fraude pourrait avoir un effet significatif sur les états financiers.
- Nous vous avons communiqué toutes les informations relatives aux allégations ou aux soupçons de fraude ayant une incidence sur les états financiers de l'organisme, portées à notre connaissance par des employés, d'anciens employés, des analystes, des autorités de réglementation ou d'autres personnes.
- Nous vous avons communiqué tous les cas effectifs ou potentiels de non-conformité par rapport aux textes de loi et réglementaires dont les conséquences devraient être prises en compte lors de l'établissement des états financiers.
- Nous vous avons communiqué l'identité des parties liées à l'organisme et toutes les relations et opérations avec des parties liées dont nous sommes au courant.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



M. Al Adibi, Directeur des finances et des ressources humaines



M. Ronald Holgerson, Directeur général intérimaire et chef de la direction générale